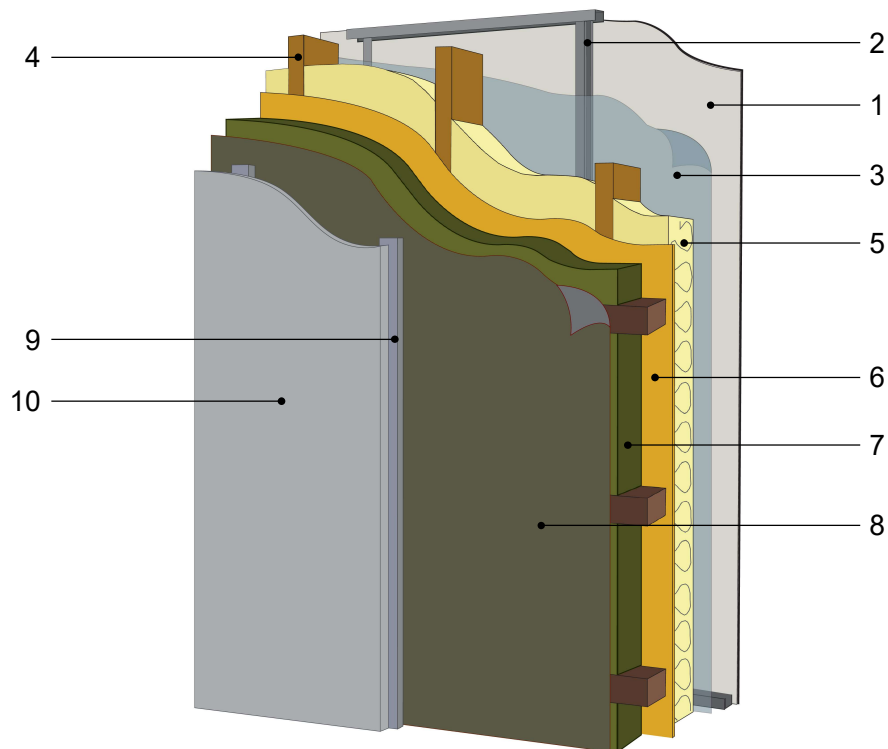
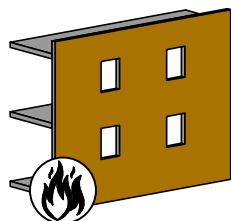


MUR EXTERIEUR

pour exigences globales feu façade - écran thermique laine de roche*

Partie courante

* La mise en œuvre d'un écran thermique laine de roche offre un choix limité de bardage.



DESCRIPTION DES COMPOSANTS DE LA PAROI CONFORMES AU NF DTU 31.2 ET A L'APPRECIATION DE LABORATOIRE (APL) "BOIS CONSTRUCTION ET PROPAGATION DU FEU PAR LES FACADES" ET NOTAMMENT AUX CARACTERISTIQUES SUIVANTES

1 - Parement mural intérieur : 1 à 2 plaques de plâtre standard ou à résistance au feu améliorée selon exigences liées à l'ouvrage (conforme au NF DTU 25.41)

2 - Ossature métallique de contre-cloison : Ossature métallique selon NF DTU 25.41.

3 - Pare-vapeur : $S_d \geq 18m$

4 - Montants et traverses Bois Massif (BM) ou Bois Massif Abouté (BMA) : Ep 45mm - Entraxe de 400 ou 600 mm - Elancement (rapport largeur/épaisseur) de 6 maxi - C18 ou D18 mini - Compatible classe d'emploi 2 - Résistance aux insectes à larves xylophages et termites selon l'Arrêté du 27 Juin 2006 (modifié 2010)

5 - Isolant : Semi rigide selon NF DTU 31.2 ou tout autre isolant mentionné dans l'APL "Bois Construction et Propagation du feu par les façades" faisant l'objet d'un DTA

6 - Voile travaillant : Epaisseur hors zone sismique : Contreplaqué type 3S ép $\geq 7mm$ - OSB3 ép $\geq 9mm$ - Panneaux de particules type P5 $\geq 10mm$ - Panneaux LVL ép $\geq 15mm$

Epaisseur en zone sismique : Contreplaqué type 3S ép $\geq 9mm$ - OSB3 ép $\geq 12mm$ - Panneaux de particules type P5 $\geq 13mm$ - Panneaux LVL ép $\geq 15mm$

7 - Ecran thermique : Laine de roche d'épaisseur nominale comprise entre 60 mm et 100 mm, de masse volumique déclarée supérieure ou égale à 70 kg/m³, mise en œuvre entre des contre-ossatures bois massif ou Bois Massif Abouté (BMA) de section variant de 36x60 (épaisseur x largeur)mm minimum à 45x100 mm maximum, d'entraxe 600 mm en pose horizontale conformément aux prescriptions du NF DTU 31.2

8 - Pare-pluie : $S_d \leq 0,18m$

9 - Tasseaux support de bardage : Bois ou métal - en pose verticale ou à double réseau (tasseau et contre-tasseaux) - fixé au droit des montants en conformité avec les référentiels techniques des bardages et permettant la ventilation du complexe entre le nu intérieur du bardage et le pare-pluie

10 - Bardage ventilé : Bardage en lames, panneaux ou petits éléments décrits dans l'APL "Bois Construction et Propagation du feu par les façades"

20/02/2025

MEF02-01

Axonométrie

Ech -

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

www.catalogue-bois-construction.fr